



Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Le Discours de la Rumeur à l'Ère Numérique

Actes du colloque international

1^{ère} Édition



Sous la direction de:
Ismail MADANI ALAOUI
Sadik MADANI ALAOUI



JUIN 2021

- **Actes du colloque** : Le Discours de la Rumeur à l'Ère Numérique
- **Coordonnés par** : Ismail MADANI ALAOUI, Sadik MADANI ALAOUI
- **Impression** : mondeconomie
- **Adresse** : A côté de la FLSH - Agadir
- **Dépôt légal** : 2021MO2315
- **ISBN** : 978-9920-615-21-1
- **Edition** 2021
- **Publication de la FLSH - Agadir**

La photocopie de cet ouvrage est strictement interdite. Toute reproduction, même partielle, est pénalisée par la loi.

@Tous droit réservés.

La rumeur au croisement du discours et du social

Abstract

The rumor discourse in its social dimension, is an expression that refers to the different formulations that we find among researchers belonging to various horizons. This " *social discourse*", according to Robert FOSSAERT, is based on discursive and topical rules which organize it. On the one hand, it is the social production of individuality in the sphere of collective relations. On the other hand, he is the producer of society being a coexistence and a human relationship.

From this perspective, rumor realizes, as discourse, a sort of social mediation between citizens of various classes and functions. It therefore confirms and authenticates the collective character traits of a given social group. This is why it is, according to sociologists and linguists, the mirror that reflects one of the many facets of society. Therefore, the subject which arouses the most interest of thinkers is inscribed in the link between the discourse of rumor and the social as an organic unit. In other words, the question that arises and imposes itself would be as follows:

Is it discursive practices - like rumor - that define social practices or is it social practices that configure discursive practices?

Keywords : rumor ; discourse ; social ; analysis ; subjectivity.

Résumé

Le discours de la rumeur dans sa dimension sociale, est une expression qui renvoie aux différentes formulations que nous trouvons chez des chercheurs appartenant aux divers horizons. Ce « *discours social* »,¹ d'après Robert FOSSAERT, est fondé sur des règles discursives et topiques qui l'organisent. Il est d'une part la production sociale de l'individualité dans la sphère des relations collectives. Il est d'une autre part le producteur de la société étant une coexistence et un rapport humain.

Dans cette perspective la rumeur réalise en tant que discours, une sorte de médiation sociale entre les citoyens aux classes et aux fonctions diverses. Elle confirme et authentifie du coup, les traits de caractère collectif d'un groupe social donné. C'est pourquoi il est, selon les

¹ Robert FOSSAERT(1983), La société. Tome 6: Les structures idéologiques, Paris: Les Éditions du Seuil.

sociologues et les linguistes, le miroir qui reflète l'une des multiples facettes de la société. De ce fait, le sujet qui suscite de plus l'intérêt des penseurs s'inscrit dans le lien entre le discours de la rumeur et le social en tant qu'unité organique. Autrement dit, la question qui se pose et s'impose serait comme suivant :

Est-ce que c'est les pratiques discursives - à l'image de la rumeur - qui définissent les pratiques sociales ou bien, c'est les pratiques sociales qui configurent les pratiques discursives ?

Mots clés : rumeur ; discours ; social ; analyse ; subjectivité

Introduction

Le concept de la rumeur en tant que discours est une problématique transversale dans les sciences humaines surtout dans la sociologie. De même, depuis son existence la majorité des études faites dans ce champ se limitent dans un cadre théorique ou méthodologique donné. Toutefois, la mise en œuvre des caractéristiques de ce champ qui s'avère hétérogène, exige une approche globale qui entrecroise plusieurs éléments d'ordre linguistique, social, pragmatique... Plusieurs chercheurs ont traité du concept du discours de la rumeur et ses multiples pratiques par rapport à ses fonctions au sein de la société. La relation entre le discours de la rumeur et les différents champs, qui assurent sa production voire sa reproduction, a été sujet de beaucoup de débats et a éveillé l'intérêt des psychanalystes, sémiologues, sociologues et d'autres chercheurs dans les domaines liés notamment à la dichotomie : l'aptitude sociale / le discours langagier.

L'analyse du discours de la rumeur a pour objectif d'étudier les articulations entre des lieux sociaux et des organisations textuelles² à travers des dispositifs d'énonciations. Ce qui inclut d'une manière ou d'une autre, l'analyse conversationnelle une fois nous avons affaire à des débats usités. Ce champ, si complexe, introduit un ensemble d'espaces qui sont structurés par des pôles disciplinaires définis à leur tour, par des travaux relevés de plusieurs disciplines et non seulement d'une seule.

² Dominique MAINGUENEAU (9 | 2012), « Que cherchent les analystes du discours ? », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], mis en ligne le 15 octobre 2012, consulté le 21 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/aad/1354> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.1354>.

Dans cet article, nous allons éclaircir quelques axes du discours de la rumeur sous l'aspect pragmatique, et identifier de même quelques frontières sociolinguistiques. De ce fait, nous allons en premier lieu traiter de la conception de la « rumeur », ensuite notre attention va porter sur la notion du pouvoir lié au discours de la rumeur, pour aboutir à la mise au point des deux facettes de ce dernier à savoir : l'objectivité et la subjectivité.

I. La conception de la « rumeur »

Diverses études des formes d'actions de la rumeur tentent de rendre compte d'un même phénomène qui est celui de la « rumeur », ce concept qui peut prendre la forme d'un comportement collectif ou individuel. Nous sommes à l'égard d'un phénomène décrivant des aptitudes distinctes à travers des processus qui se différencient selon des circonstances historiques, socio-politiques, culturelles...

I.1. L'impact des changements de la société sur la rumeur.

Il est évident que la rumeur ne se constitue pas spontanément, c'est tout un processus représentant des traits spécifiques à l'instar des tactiques communistes, la communication et la propagande. Ce qui nous mène à constater que les comportements de masse nécessitent forcément un " meneur " pour les organisés. Les individus ne suivent pas un quelconque raisonnement, ils sont excités et persuadés par un « *raisonnement donné* » doté d'une capacité d'exagérer leurs sentiments. La réussite de ce processus dépend de la nature de l'excitant « *des rapports existant entre l'acte suggéré et la somme de raison qui peut être opposée à sa réalisation* »³, il est question ici d'un mouvement d'afflux⁴ caractérisé par des comportements collectifs à l'opposé des individus isolés.

L'émergence de la nouvelle tendance de la rumeur est liée à des changements profonds dans la société. En raison de ces changements, les nouveaux aspects de la rumeur ont pu se réapproprier à l'existence quotidienne individuelle, à savoir : la structure matérielle de production, temps, l'espace et les différentes relations (sociales, politiques, économiques, culturelles...). La rumeur ne recourt pas pour autant à une conception déterministe, elle est conçue comme « *une croyance liée à l'actualité et qui circule sans aucune preuve d'authenticité eu égard aux critères sociaux des croyances. Le double renvoi à l'actualité et à*

³ Gustave Le Bon (1991, 4ème éd), *Psychologie des foules*, Presses universitaires de France, (éd. orig. 1895).

⁴ Robert Park et Ernest Burgess (1921). "Introduction to the science of sociology".

l'authenticité trace des frontières incertaines pour ce qui constitue la rumeur. »⁵. Cela nous conduit à porter une attention plus particulière à la philosophie socio-politique qui considère ces comportements sociaux comme des allégations aptes à exprimer des valeurs et des contradictions objectives au sein de la société. Ils sous-tendent les quiproquos et les pressions d'un actuel incertain, que des individus voire des classes sociales vivent.

L'étude de la rumeur comme stratégie d'action sociale, exige une approche basant sur l'individualisation du sens et la direction d'une mobilité, il faut donc décomposer au maximum l'action et la recomposer dans un système de relations significatives. Les individus ou les groupes engagés dans la circulation des rumeurs sont compatibles de nature avec le système (social, économique, politique...) ciblé, et plus largement avec les modifications macro de la structure sociale⁶. Cette action collective est construite sur une logique fondée sur la croyance en l'efficacité des allégations contenues dans la rumeur. La réussite de convertir des intentions en faits réels est liée aux résultats anticipés ; tant que les attentes sont positives, le taux de participation à la rumeur évolue, et vice-versa.

La propagation des actions de la rumeur est due à une mobilisation intelligente et soutenue par les conditions de leur production, ces contextes sont étroitement liés aux interprétations de l'activité tactique des meneurs de ce phénomène, qui est prise dans des configurations sociales données. Dans ce sens, nous constatons que les rumeurs sont nées d'une volonté de ses producteurs en tant qu'acteurs centraux qui tentent de se réapproprier leur situation et leur discours. Leurs mouvements se régénèrent sous l'angle de l'objet de leur revendication et de leurs modes d'organisation.

I.2. La rumeur à l'ère réseaux sociaux

La conception d'un phénomène social tel la « *rumeur* » est très large, surtout avec l'avènement des réseaux sociaux qui offrent de nouveaux canaux pour communiquer et se rassembler, alors qu'auparavant les individus se contentent des rencontres sur le réel et des outils limités pour s'exprimer avec toutes les entraves qu'ils incluent. Ces conditions exercent des influences sur les comportements des gens et du coup sur la propagation de la rumeur, un

⁵ Alan Fine Gary(2006), Rumeur, confiance et société civile Mémoire collective et cultures de jugement, Dans Diogène (n° 213).

⁶ Alberto Melucci (1980), "The New Social Movements : a Theoretical Approach", *Social Science information*, vol. 19, n°2.

tel impact mobilise les recherches à analyser les circonstances de formation, d'émergence et de développement de ce phénomène. L'intérêt pour cette étude se développe fortement dans le sens où elle aborde le facteur organisationnel de ce phénomène, et particulièrement les manières dont les rumeurs parviennent à se répandre.

Les rumeurs sont créées et circulent selon des stratégies précises et via des différents canaux parmi lesquelles les réseaux sociaux les plus récentes. L'internet est devenu un champ fertile pour véhiculer le discours de la rumeur, cet espace virtuel assure une constante communication de ce dernier n'importe où dans le monde. Les acteurs individuels et collectifs qui forgent les modes d'action de la rumeur s'inspirent de formats préexistants, ou les « *formes archaïques de communication* » d'après François Ploux (2003). Toutefois, « *Le renouvellement du message véhiculé par la rumeur ne doit cependant pas occulter cette interpénétration de la culture orale populaire et de la politique* »⁷. Ces nouvelles formes ont acquis une recevabilité dont témoigne l'ampleur de leur diffusion ; d'où la nécessité de redéfinir la nature et la portée de ce phénomène.

Les transformations majeures liées notamment aux techniques nouvelles de l'information et de la communication, ont contribué à de profondes remises en question des problématiques politiques et économiques, ce qui a accéléré du coup le changement social et culturel des gens. La rénovation qui caractérise les moyens de communication joue un rôle décisif dans la prise de conscience de l'opinion des citoyens et les diffusions des messages erronés. Ces nouveaux modes d'échanges ouvrent un nouvel horizon utopique pour le discours de la rumeur, la rapidité et l'intensité communicationnelles de cet espace virtuel transfigurent les espaces publics et remodelent les idées liées à la rumeur.

II. La rumeur vs l'analyse discursive

L'analyse du discours de la rumeur exige une approche analytique et méthodologique qui vise les matériaux empiriques et les outils pour étudier ses objets discursifs. Autrement dit, il faut recourir à une analyse systématique du sens au lieu de le comprendre spontanément ou de l'interpréter subjectivement, d'où la nécessité de recourir à un panoplie de ressources tels : les outils de la linguistique textuelle, l'analyse du corpus, l'argumentation et la pragmatique.

Le concept du discours de la rumeur a suscité l'intérêt des différents courants interprétatifs et sémantiques. Pour les discursivistes, le sens dans ce cadre ne renvoie pas à une communauté

⁷ François Ploux(2003), De bouche à oreille. Naissance et propagation des rumeurs dans la France du xixe siècle.« Collection historique ». Paris, Aubier, 289 p.

organique et harmonieuse, mais c'est le produit des luttes entre des sujets et des groupes différents. Ce discours qui est placé dans un jeu de pouvoir, a pour conséquence de valoriser et de rendre vraisemblable les propos d'un sujet parlant au détriment d'un autre.

Le locuteur selon cette perspective, est un sujet producteur de sens suivant des mécanismes linguistiques conventionnels dans un contexte social ou autre. Autrement dit, le locuteur agit en tant qu'utilisateur d'un système de règles pour transmettre un message de forme et de contenu et non une source originale de sens. Selon cette conception, la prééminence est au discours véhiculé et non au locuteur qui semble être un effet des pratiques discursifs, ces dernières qui le constituent et marquent son existence sociale.

«*Analyser*» la rumeur sous un aspect discursif n'est pas seulement l'étude au-delà de l'énoncé, mais c'est aussi penser différemment l'énonciation comme activité qui est à la fois dans l'univers social et qui est autre ensemble⁸. De ce fait, si nous mettons le curseur sur les paramètres qui caractérisent l'étude discursive à l'image des courants pragmatiques ou les structuralistes voire les travaux sur les discours, nous trouvons : La distinction entre le sujet en tant qu'énonciateur (l'intérieur de l'énoncé) et le sujet en tant que personne appartenant à un groupe social (l'externe de l'énoncé). Une autre configuration s'ajoute, celle de la distinction entre structure (grammaticale) et extralinguistique (contexte situationnel).

La conception didactique de l'analyse discursive de la rumeur est loin d'être sujet d'une entente unanime des intervenants et des chercheurs de ce champ. En outre, un problème de conception manifeste, à savoir la confusion entre la théorie du discours et l'analyse discursive de la rumeur, cette dernière qui est pour certains à la fois un processus théorique destiné à penser la subjectivité et un sens implicite et/ou explicite. Pour d'autres c'est un ensemble d'outils analytiques.

Plusieurs disciplines et différents champs sont concernés pour l'analyse discursive de la rumeur à titre d'exemple les sciences sociales et la psychologie. Toutefois, ils peuvent se différencier au niveau des besoins, d'outils ou des objectifs. Cette analyse émerge et s'impose dans les champs de recherche et en parallèle ses fondements théoriques sont questionnables ; cet état de transformation nécessite le changement des outils de l'analyse, les méthodes et les concepts (le texte, le contexte...). Ceci dit, à chaque fois et au fil du temps, nous nous

⁸ Un ensemble d'ordre linguistique (en se référant aux propos Du linguiste français Dominique Maingueneau).

trouvons dans une situation inédite, ce qui nécessite la recherche de d'autres paramètres et de nouvelles configurations adaptés aux changements perpétuels qui caractérisent ce champ.

En effet, la mutation de ce champ analytique ne cesse de se reproduire suite aux changements et aux nouveautés que connaissent ses paramètres, surtout le corpus et les canaux de communication. Ce perpétuel avancement, qui marque ses multiples domaines notamment le social, remet en question l'attitude de ce problème qui consiste dans le maintien de l'unité historique et des principes fondamentaux de l'analyse de discours en général, cette situation nous met à mi-chemin entre deux solutions :

- Se contenter des recherches déjà effectuées par les pionniers de ce champ à l'instar d'Althusser⁹, Pêcheux¹⁰, Bachelard¹¹ ou Foucault¹² et se limiter à déplier les sens déjà existants et essayer de les calquer sur le discours sujet de notre étude.
- Considérer les premiers travaux comme un produit obsolète face aux nouvelles technologies et leur impact sur la conception et les approches des nouveaux corpus.

Une chose est sûre, c'est que nous ne pouvons pas être au milieu de deux perceptions en convergeant les deux perspectives vers un but commun. Prenant en exemple « un corpus de textes ou de livres », ce corpus ne peut pas être un substrat aux nouvelles conceptualisations ou même aux nouvelles catégories théoriques que nous pouvons avoir.

Quand nous traitons du discours de la rumeur, nous avons toujours l'impression que nous avons affaire à un être métaphysique ou philosophique à l'exemple du langage. De surplus, chaque personne a ses propres discours et ses propres corpus « *L'être se dit de plusieurs manières* »¹³. Cette vérité discursive met l'accent, d'une part sur la dégression voire l'élimination de certains discours (religieux, philosophique) à l'encontre des autres discours (médiatique), et d'une autre part sur la multiplicité des discours au sein même de la société qui assure leurs interactions.

Nous recommandons la consultation des ouvrages suivants :

⁹ "Idéologie et appareils idéologiques d'Etat", in *la Pensée* n°151, 1970.

"Freud et Lacan", 1964.

¹⁰ "Analyse automatique du discours". 1969.

"*Sur la (dé-) construction des théories linguistiques*".1982.

¹¹ "Essai sur la connaissance approchée ".1940.

¹² "L'Archéologie du savoir".1969.

"Dits et Écrits". (1954-1969).

¹³ Suzanne MANSION(1946), La première doctrine de la substance : la substance selon Aristote. In: Revue Philosophique de Louvain. Troisième série, tome 44. n°3.

Bref, l'analyse discursive de la rumeur est liée à un univers des conflits politiques, sociaux et économiques où l'oral imprégnait, ce qu'elle l'oblige à analyser les conditions de la transmission de la parole sur laquelle elle travaille. Elle peut même s'étendre via plusieurs approches parmi lesquelles nous citons : L'analyse textuelle du discours, l'analyse de contenu discursif, l'analyse énonciative du discours, l'analyse modulaire du discours, l'analyse pragmatique et l'analyse du discours dans sa globalité.

III. La rumeur : sa dimension sociologique et argumentative

L'analyse discursive de la rumeur est l'une des phases à exploiter dans les méthodologies de recherches. Les recherches dans ce domaine peuvent prendre plusieurs voies pour atteindre les objectifs escomptés, de ce fait, les chercheurs s'intéressent aux multiples méthodes d'analyse qui varient selon la complexité de leur sujet de recherche :

- le choix se limite d'une simple analyse thématique,
- ou bien, se lancer dans des analyses plus profondes respectant ainsi les normes les plus strictes de ce champ.

Selon (GARRIC *et al.* 2006 ; SEIGNOUR, 2009), l'analyse discursive a pour but d'étudier l'énonciation dans son ensemble (énonciateur, énonciataire, contexte, contenu). Ceci dit, l'analyse de la rumeur peut s'inscrire dans le champ : énonciatif, argumentatif ou sémantique.

III.1. L'énonciation et les types d'énoncés dans le discours de la rumeur

L'énonciation dans le discours de la rumeur est un acte communicatif à travers lequel l'énonciateur échange des informations avec son énonciataire tout en respectant des règles précises, en outre cet acte vise à « *transformer la situation du récepteur et modifier son système de croyance et/ou son attitude comportementale* »¹⁴ (KERBRAT-ORECCHIONI, 1980). Dit autrement, le discours a un objectif performatif d'après lequel son émetteur cherche à influencer son récepteur et/ ou son environnement, il ne se contente plus de la description d'un monde déjà existant, mais il exprime également l'attitude et la représentation du réel soit disant que le l'énonciateur veut transmettre à l'énonciataire.

En se référant à DUCROT (1980)¹⁵ nous constatons que l'analyse discursive de la rumeur traite d'une part, du contexte linguistique où s'inscrit le discours en adoptant une conception

¹⁴ Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (1980), L'énonciation de la subjectivité dans le langage, Paris. Armand Colin. p 84.

¹⁵ Oswald. DUCROT et alii (1980), Les mots du *discours*, Paris. Editions de Minuit.

structuraliste de la langue vue comme un système clos de signes, telle qu'elle est présente dans les travaux des linguistiques Saussure ou Greimas. Et d'autre part, d'étudier du discours en tant que procès d'énonciation contextualisé qui prend une dimension sociologique où le locuteur cherche à influencer son interlocuteur. De surcroît, nous pouvons attribuer à cette analyse discursive une dimension communicationnelle dans la mesure où elle étudie le discours en tant qu'interaction finalisée.

Une grande partie des discours afflue à la recherche de la persuasion du récepteur et son adhésion aux propos de l'émetteur, tels les discours de la rumeur, publicitaire, politique et managérial qui adoptent des stratégies argumentatives et un raisonnement caractérisé par son objectivité.

Par ailleurs, le discours de la rumeur dans sa dimension argumentative inclut trois types d'énoncés : *expositif*, *démonstratif* et *dialogique*,¹⁶ en plus de l'*énoncé managérial*.

- L'énoncé ayant un aspect *expositif* : qui se base sur un raisonnement purement informationnel durant lequel le locuteur masque les indices explicites des instances d'énonciation.
- L'énoncé à tendance *démonstrative*, durant lequel le locuteur défend un point de vue ou une thèse donnée suivant un raisonnement tel l'induction, la déduction, l'analogie.
- L'énoncé dialogique se manifeste sous forme d'un *dialogue*, il contient plus qu'une thèse qui se confrontent plus ou moins patente. Il prend parfois l'apparence d'un énoncé démonstratif ou expositif pour objectiver la thèse défendue.
- L'énoncé *managérial* suit un style permettant au locuteur d' « *énacter la stratégie* »¹⁷ (MARION, 2000). Autrement dit, mettre l'accent sur la manière dont l'esprit d'autrui s'organise et se réagit avec l'environnement.

Les analyses discursives en général et de la rumeur en particulier s'inscrivent en général dans une double dimension, une perspective qui met le curseur sur la linguistique de l'énonciation et l'analyse du système d'argumentation.

III.2. le procédé discursif et ses éléments de base

L'analyse du système d'argumentation dans le discours de la rumeur a pour objectif d'identifier les thèses en présence, et le raisonnement adopté par l'énonciateur. Cette

¹⁶ Alain. BOISSINOT(1992), Les textes argumentatifs, CRDP Toulouse.

¹⁷ Marion. G TOTALFINA + ELF (2000), comment lutter contre l'évidence ? Gérer et Comprendre, Annales des Mines.

méthode de recherche trouve ses racines dans la rhétorique antique. Cette dernière distingue cinq éléments de base dans le procédé discursif (stratégie d'argumentation) d'un locuteur¹⁸ :

- **L'invention** qui désigne la recherche des arguments et des idées présentés par le locuteur dans un énoncé pour identifier la principale voie argumentative du discours et défendre du coup sa thèse. A savoir que les arguments en général se fondent sur la logique formelle, les arguments quasi-logiques, empiriques, affectifs ou contraignants etc.
- **La disposition** (ou la structuration) qui désigne les différentes structures de discours de la rumeur telles : les plans chronologique, thématique, analytique et oppositionnel. Elle sert à la mise en exergue des capacités discursives de la langue munie de certaines propriétés logiques bien formées. Le procédé de structuration du discours de la rumeur ou d'autres, implique les interactions possibles entre les constituants de l'architecture textuelle. Les relations paratactiques (coordonnées) ou hypotactiques (subordonnées) fournissent, via leurs marqueurs et les connecteurs logiques, un moyen systématique pour analyser le contenu de la rumeur.
- **L'élocution** (ou les techniques d'écriture) qui désigne le procédé de choisir les figures de styles inhérentes à l'argumentation, et leur utilisation dans les énoncés (l'adaptation contextuelle). La réussite de cette tâche est conditionnée par : La clarté du discours de la rumeur produit au niveau linguistique et sémantique, ainsi que la simultanéité des fonctionnements de toutes les opérations mises en œuvre.
- **L'action** (ou les techniques de l'oral) se base quant à elle, sur les pratiques et les techniques discursives qui permettent à la fois au locuteur de communiquer toutes les nuances de sa pensée et de susciter la réflexion de son énonciataire. Il s'agit d'interpeller et de mobiliser l'énonciataire à résoudre un problème, une rupture dans l'ordre des choses en utilisant les signaux ou les indices discursifs. La communication orale, à l'encontre de l'écrit, a ses propres caractères (le non verbal) : les gestes, les intonations, la présence de l'énonciataire. D'où la nécessité de mener un discours adapté à l'autrui (claire et simple) pour capturer son attention et l'adhérer à la thèse traitée.
- **La mémoire** (ou les techniques de mémorisation) consiste à mémoriser les principes fondamentaux du discours (qui devrait être logique et convaincant). Dans le cas de la

¹⁸ Amossy. RUTH (2006), *L'argumentation dans le discours*, Paris : Colin.

rumeur, cet acte demande au locuteur l'adoption d'une stratégie de mémorisation en associant ses idées de manière logique, ce qui facilite la compréhension et la mémorisation. De ce fait, chaque locuteur dispose de ses propres outils de *mémorisation* qui se basent sur le verbal, le visuel, l'auditif, la kinesthésie ou autres.

De surcroît, une fois on aborde l'argumentation rhétorique dans le discours de la rumeur (écrit ou oral), il faut prendre pleinement en compte la trilogie aristotélicienne mise en oeuvre: Le *logos* (étant le discours et son raisonnement), l'*ethos* (qui se résume en image de soi que l'orateur construit dans son discours), le *pathos* (désignant les sentiments suscités dans l'auditoire).

IV. Le pouvoir des pratiques discursives : Cas de la rumeur

La place de l'énonciateur dans la production du sens et sur le lien entre le savoir et le pouvoir, est l'une des problématiques la plus traitée. L'étude de la production sociale du sens exige le croisement d'une multitude des champs et des disciplines, à titre d'exemple : La sémiotique, la rhétorique, la sociolinguistique, l'ethnométhodologie etc. Toutefois, cet espace pluridisciplinaire n'anéantit pas les différences entre les disciplines.

Plusieurs chercheurs à l'exemple de Michel PECHEUX et Michel FAUCAULT ont traité du concept du discours et ses multiples pratiques par rapport au pouvoir. Les travaux de PECHEUX telle «Analyse automatique du discours » ont ciblé le discours dans les situations d'inégalité sociale. Quant à FAUCAULT, l'apparition de son ouvrage « l'Archéologie du savoir » a considérablement influencé l'analyse du discours via l'étude des macros pratiques. Ce lien du pouvoir social et discours a été sujet de beaucoup de débats notamment le discours de la rumeur. Cette problématique a éveillé l'intérêt des psychanalystes, sémiologues, sociologues et d'autres chercheurs dans les domaines liés à la dichotomie : pouvoir social / discours langagier. La question du pouvoir est l'une des questions (idéologiques, sociales...) fondatrices dans le domaine du discours langagier.

Pour se rendre compte de la production du sens via le discours sujet de notre article, il faut penser à ce que nous pouvons faire avec ce type de langage dans les différents contextes (politiques, sociaux, économiques, culturels...), dans sa dimension macro et non seulement des contextes spécifiques et restreints. Ceci dit, notre intérêt sera porté sur : Le savoir et le pouvoir discursif de la rumeur, ce pouvoir exercé à travers cette pratique discursive.

IV. 1. Le savoir et le pouvoir discursif de la rumeur

En vertu de ce qui est dit, il nous paraît utile d'évoquer quelques grands acquis de Michel FOUCAULT, ce dernier qui s'inscrit dans le domaine de la psychologie en s'intéressant à l'histoire des idées psychologiques, ce qui explique ses différents travaux qui ont traité des institutions psychiatriques. C'est un pionnier de la psychanalyse existentielle dans la mesure où il s'intéresse à ce qui est subtil dans le champ psychiatrique et phénoménologique. D'ailleurs une partie de ses recherches s'est focalisée sur les rapports entre savoir psychiatrique et institutions psychiatriques, une démarche qui va ouvrir une nouvelle perspective concernant la structure des disciplines, à l'instar du concept même de « *discipline* » qui signifie à la fois l'ensemble des contraintes et des champs de savoir.

En fait, l'originalité des recherches cognitives notamment avec M.FOUCAULT consiste dans la liaison qu'il effectue entre le savoir et le pouvoir. Ce lien qu'il a expliqué à travers l'analyse des mécanismes des institutions et ceux du pouvoir qui s'avèrent les mêmes, et articulent également les disciplines au sens intellectuel et culturel. De surcroît, l'une des idées foucaaldiennes qui nous est intéressée ici et celle de la perception du discours en général et le discours de la rumeur en particulier. Ce discours qu'il considère comme un processus qui vise à : sélectionner, distribuer, exclure et dominer. Une théorie qui voit en discours un système de mécanismes qui a pour but des dispositions et des statuts. Autrement dit, c'est les pratiques discursives qui définissent les pratiques sociales à l'encontre d'ALTHUSSER qui affirme que c'est les pratiques sociales qui configurent les pratiques discursives.

Dans ce sens, nous induisons que la dynamique sociale dans sa sphère macro est une partie de la dynamique globale, du coup, nous ne pouvons pas étudier ce qui est social séparément des autres configurations intellectuelles, économiques, institutionnelles ou d'autres. L'affirmation de cette rationalité confirme l'idée que l'étude du discours de la rumeur dans sa perspective autonome, reste une vision restreinte. Néanmoins, la dimension pragmatique explicite ou implicite est omniprésente, et les pratiques discursives façonnent les autres pratiques. De ce fait, ces pratiques du discours se modifient en corrélation avec la mutation des pratiques sociales.

Analyser le discours de la rumeur se fait d'une manière herméneutique, les signes demandent une interprétation qui se fait en général selon le contexte de leur production et selon la personne du récepteur. C'est une tâche qui traite du discours comme une pratique qui forme les objets dont le locuteur parle. Le discours dans son sens large est inhérent à nos pratiques

quotidiennes et chacun de nos a l'accès à un discours (tout le monde parle), mais pas à n'importe quel discours ce qui exige des « conditions »¹⁹ propres au discours de la rumeur.

Il est évident que « *Le discours a un ordre* »²⁰ du même pour la société, un ordre de différents aspects : linguistiques et politiques etc. Pour appartenir à une société de discours (justice, médecine...), il faut donc subordonner au respect des règles de cette communauté et au lien à la notion de vérité qu'elle se fait. Dit autrement, produire ou véhiculer une rumeur exige toute une procédure de communication et de sélection en tant que sujet parlant qui a un statut constitué par un ordre social.

IV.2. Le pouvoir et la pratique discursive

Pierre BOURDIEU a consacré une partie de ses études sociologiques à l'étude des rapports entre *la sociologie et la linguistique*²¹, cette dernière qui s'avère dominante sur les sciences sociales. La sociologie à son tour « *n'échappe pas à cette forme de domination* »²². Dans ce sens, nous allons analyser les effets du discours de la rumeur et son impact sur les communicants ainsi que les rapports sociaux qui les réunissent, cette approche qui va à l'encontre de la théorisation Saussurienne qui sépare la langue du social, à savoir que la langue est l'objet de la linguistique : « *la langue est envisagée en elle-même et pour elle-même* »²³.

L'aspect social de la langue la revêt d'un pouvoir qui s'impose à tous les individus qui assujettissent au système de règles objectifs qui leur sont extérieurs. Le contexte de la production et de l'utilisation de la langue est privilégié à la structure et au système interne de la langue. Sur le point de subjectivité linguistique. BAKHTINE (1929) rejoint BOURDIEU, car la structure selon lui, prend sa vraie dimension dans sa fonction et son appartenance à un sujet/producteur membre d'une tribune hétérogène et hiérarchisée. Cette classification contribue à une production discursive marquée par une certaine valeur sociale qu'on attribue à

¹⁹ Pierre BOURDIEU (1982), ce que parler veut dire: L'économie des échanges linguistiques. éditions Fayard.

²⁰ Michel Foucault (1970), L'ordre du discours, Leçon inaugurale au Collège de France, NRF Gallimard.

²¹ Yasmine Chudzinska(1983), Mots. Les langages du politique, Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques.* [compte-rendu].

²² Paul Wald, (2012/4 (n° 142)), « La langue est un fait social ». Rapports entre la linguistique et la sociologie avant Saussure. Conférence à l'Université de Tunis (décembre 1999). Éditeur : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

²³ Ferdinand De SAUSSURE (1916), Le cours de linguistique générale. Paris. Payot. (année d'édition 1971).

la fois au style adopté et au locuteur-producteur « *l'habitus* »²⁴. De plus, le discours reproduit en soi les caractéristiques de la différence entre les classes sociales. La dominance d'un discours sur un autre reflète la dominance d'un sujet parlant sur un autre, ou d'un groupe sur un autre.

Dans sa nature, la rumeur en tant que communication verbale implique des rapports de pouvoir (résistance, désaccord, protestation...) et des échanges symboliques, cet espace de communication connaît des interactions verbales entre les agents d'action sociale préalablement déterminée. L'utilisateur s'impose et possède de la performance sociale au fur et à mesure que son discours se conforme aux normes de la langue légitime. Toutefois des théoriciens croient au pouvoir des mots indépendamment de leurs usages sociaux « *la force illocutoire* »²⁵.

Les sociologues en particulier, attribuent la puissance aux sujets/producteurs auxquels on reconnaît la légitimité à dire. C'est pourquoi la détention du pouvoir discursif émane du pouvoir exercé sur le vécu réel (que ce soit social, politique, économique, culturel ou d'autres). Dans ce sens, la rumeur est d'un pouvoir dangereux ; elle se propage en ciblant notre faculté à être manipulé, elle est à la fois fascinante et effrayante.

V. Le discours de la rumeur et son aspect subjectif

L'énonciation du sujet parlant n'échappe pas aux règles fondamentales de tout discours. Ce statut implique la présence constitutive de l'énonciateur à l'intérieur de son discours. Cette subjectivité essentielle du discours notamment celui de la rumeur pouvant s'exprimer sous forme implicite ou explicite.

L'énonciation est en effet « *cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* »²⁶. L'acte de l'énonciation est l'action de l'énonciateur pour s'approprier cet appareil formel de la langue et marquer sa position dans le discours. Ce sont des indices spécifiques qui marquent : qui parle, à qui l'on parle, quand on parle et d'où l'on parle. Ceci donne une bonne description des composantes qui forment le cadre de la communication. Pour le discours de la rumeur, l'énonciation est responsable de l'instauration d'une situation de communication, où un énonciateur assume la langue et inscrit la présence de l'autre en face

²⁴ Concept inventé par Pierre BOURDIEU.

²⁵ John L. AUSTIN (1979), *Quand dire c'est faire*, 1962. Paris, tr.fr, Seuil. Coll. Points.

²⁶ Émile Benveniste (1974), « L'appareil formel de l'énonciation », dans *Problèmes de linguistique générale*, t. II, Paris, Gallimard.

de lui. Chaque instance de ce type de discours constitue un centre de référence interne, où l'acte individuel d'appropriation du langage introduit celui qui parle et celui à qui l'on parle.

C'est la présence de l'énonciateur qui nous fait rapporter à une classe sociale spécifique de signes responsables de cet exercice individuel d'insertion, que ce soit de "soi-même" ou de l'"autre" dans le discours: Et c'est le cas des pronoms personnels "je" et "tu" par exemple. En outre, l'énonciation met en évidence d'autres aspects de la situation de communication, comme l'espace et le temps, qui peuvent être marqués dans le discours par des adverbes et des temps verbaux.

Dans le cadre des études de l'énonciation, ces marques sont appelées "déictiques" et sont définies d'après KERBRAT-ORECCHIONI comme des « *unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel [...] implique une prise en considération de certains éléments constitutifs* »²⁷ de la situation de l'énonciation. Ceci dit, K.ORECCHIONI a répertorié quelques déictiques en ajoutant quelques remarques sur la conception des pronoms personnels dans les travaux de Benveniste. La structuration qu'elle propose peut être décrite de la façon à ce que le sujet « Je » adresse la parole à un non sujet « Tu », se référant à une non-personne « il ». Cette approche réfute l'idée de Jacques Coursil²⁸ (1997) qui détermine la deuxième personne comme « non-personne » et la troisième personne comme « non-personne ». La différence existant entre ces pronoms, c'est que souvent « *le pronom 'il' a besoin pour recevoir un contenu référentiel précis de déterminations cotextuelles dont le 'je' et le 'tu' peuvent faire l'économie* ». ²⁹

La subjectivité dans le discours de la rumeur se manifeste dans l'ensemble des choix linguistiques du sujet parlant et l'organisation des verbes au sein des énoncés. L'énonciation (l'acte de produire) et l'énoncé (le produit de cet acte) forment un ensemble interactif. A savoir que les recherches linguistiques ont le même objet discursif, mais la différence est dans la mise en perspective de ce dernier.

Ce qui est inéluctable dans le discours de la rumeur, c'est que l'énonciateur est omniprésent d'une manière ou d'une autre, de façon explicite ou implicite. Dans ce constat, l'aspect pragmatique a également sa place dans le dit discours, de façon à comprendre la constitution du sujet de l'énonciation en fonction de l'état de son interlocuteur. Il s'agit d'une relation où

²⁷ Catherine KERBRAT-ORECCHIONI(1999), L'énonciation : de la subjectivité dans le langage, A. Colin. P 41.

²⁸ Dans son article l'article « La topique du dialogue ou comment assigner au sujet, son lieu ».

²⁹Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, op.cit. p 49.

l'un des interlocuteurs exprime son point de vue étayé par des arguments dans des énoncés donnés ; ces derniers seront interprétés par un récepteur ayant un répertoire (principes, représentations, culture...) et un statut social qui forment son identité et déterminent son positionnement discursif.

En sus, la subjectivité dans notre cas d'étude est due au choix même des énoncés et de la stratégie argumentative adoptée par le locuteur, une approche qui est définie par des paramètres d'ordre contextuels, socio-intellectuels en plus de la visée du discours et le but escompté par l'émetteur. Donc, pour éclaircir la procédure selon laquelle s'établit la subjectivité dans le discours social, il est judicieux de faire le point sur les unités lexicales qui sont, en un sens, subjectives et en étroite liaison avec la conception que l'énonciateur se fait du monde et du référent en question. Effectivement, ces unités lexicales sont utilisées pour verbaliser des objets au niveau réel ou imaginaire. Cependant, ces unités constituent également des discours : objectifs marqués par l'effacement énonciatif de l'énonciateur, ou subjectifs contenant des indices de présence explicite ou implicite du sujet parlant.

Le discours de la rumeur dans cette perspective contient des marques d'énonciation qui instaurent la subjectivité à l'instar des déictiques, des adjectifs ou des verbes qui dénotent les valeurs affectives de l'individu ou les valeurs axiologiques. Par conséquent, ces mêmes indices orientent l'énonciataire dans la compréhension et l'interprétation des points de vue traités par l'énonciateur dans le discours.

Les notions d'argumentation et de subjectivité visent à influencer l'interlocuteur et à gagner son adhésion, elles exercent un double impact sur les instances discursives ce qui leur donne une dimension persuasive. Ainsi, le discours de la rumeur ne se réduit pas à un processus de raisonnement logique, mais il se fonde aussi sur des outils linguistiques subjectifs et argumentatifs. Ces différents mécanismes permettent à l'énonciateur d'exprimer ses points de vue et de défendre ses positions subjectives qui s'inscrivent dans l'énonciation.

Il est difficile de dissocier les deux critères à savoir celui de la pertinence argumentative et de la subjectivité du locuteur. Mais sous un effort de clarté et d'objectivité, le locuteur a tendance à adhérer son auditoire à un point de vue « *dissimulé* ». Il va donc effacer de ses énoncés tout ce qui peut manifester sa présence, ses sentiments, son attitude. La rumeur étant un moyen de communication fait aussi partie des genres de discours qui tendent camoufler la subjectivité de l'énonciateur, et à produire un effet d'objectivité sans laisser apparaître la moindre trace de partialité.

Conclusion

La mutation du champ de l'analyse du discours dans sa globalité ne cesse de se reproduire suite aux changements et aux nouveautés de ses paramètres. Ce perpétuel avancement remet en question l'attitude de ce processus notamment ses principes fondamentaux et son unité historique. Dans cette perspective, il s'avère nécessaire l'adoption d'une méthodologie susceptible d'analyser le discours de la rumeur en mettant en exergue sa structure interne et externe. Cette approche exige l'interférence de plusieurs disciplines et champs discursifs, sachant que le discours de la rumeur est placé dans un jeu de pouvoir, selon lequel il valorise les propos d'un sujet/discoureur au détriment d'un autre sujet récepteur.

Il est évident que le discours de la rumeur a pour but la persuasion du récepteur et son adhésion aux propos de l'émetteur, par conséquent il adopte des stratégies argumentatives et des méthodes caractérisées par leur objectivité. Toutefois, l'énonciation implique la présence constitutive de son émetteur au sein même de son discours, cette subjectivité peut se manifester explicitement ou implicitement.

En vertu de ce qui est dit, les méthodes d'analyse du discours de la rumeur varient selon la complexité de leur sujet de recherche. Ceci dit, la rumeur étant un discours pourrait être conçu comme procès d'énonciation contextualisé qui prend une dimension sociologique ou bien communicationnelle, dans la mesure où elle assure une interaction finalisée.

Bibliographie

Alain. BOISSINOT(1992), Les textes argumentatifs, CRDP Toulouse.

Alan Fine GARY(2006), Rumeur, confiance et société civile Mémoire collective et cultures de jugement, Dans Diogène (n° 213).

Alberto MELUCCI (1980), "The New Social Movements : a Theoretical Approach", *Social Science information*, vol. 19, n°2.

Amossy. RUTH (2006), *L'argumentation dans le discours*, Paris : Colin.

Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (1980), L'énonciation de la subjectivité dans le langage, Paris. Armand Colin. p 84.

Catherine KERBRAT-ORECCHIONI(1999), L'énonciation : de la subjectivité dans le langage, A. Colin. P 41.

Dominique MAINGUENEAU (9 | 2012), « Que cherchent les analystes du discours ? », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], mis en ligne le 15 octobre 2012, consulté le 21 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/aad/1354> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.1354>.

Émile BENVENISTE (1974), « L'appareil formel de l'énonciation », dans *Problèmes de linguistique générale*, t. II, Paris, Gallimard.

Ferdinand De SAUSSURE (1916), *Le cours de linguistique générale*. Paris. Payot. (année d'édition 1971).

François PLOUX (2003), *De bouche à oreille. Naissance et propagation des rumeurs dans la France du XIXe siècle*. « Collection historique ». Paris, Aubier, 289 p.

Gustave Le BON (1991, 4ème éd), *Psychologie des foules*, Presses universitaires de France, (éd. orig. I 895).

John L. AUSTIN (1979), *Quand dire c'est faire*, 1962. Paris, tr.fr, Seuil. Coll. Points.

Marion. G TOTALFINA + ELF (2000), *comment lutter contre l'évidence ? Gérer et Comprendre*, Annales des Mines.

Michel FOUCAULT (1970), *L'ordre du discours*, Leçon inaugurale au Collège de France, NRF Gallimard.

Oswald. DUCROT et alii (1980), *Les mots du discours*, Paris. Editions de Minuit.

Paul WALD, (2012/4 (n° 142)), « La langue est un fait social ». *Rapports entre la linguistique et la sociologie avant Saussure*. Conférence à l'Université de Tunis (décembre 1999). Éditeur : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Pierre BOURDIEU (1982), *ce que parler veut dire: L'économie des échanges linguistiques*. éditions Fayard.

Robert FOSSAERT(1983), *La société*. Tome 6: *Les structures idéologiques*, Paris: Les Éditions du Seuil.

Robert PARK et Emest BURGESS (1921). "*Introduction to the science of sociology*".

Pierre BOURDIEU (1982), *ce que parler veut dire: L'économie des échanges linguistiques*. éditions Fayard.

Suzanne MANSION(1946), *La première doctrine de la substance : la substance selon Aristote*. In: *Revue Philosophique de Louvain*. Troisième série, tome 44. n°3.

Yasmine CHUDZINSKA (1983), *Mots. Les langages du politique*, Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. [compte-rendu].